

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **131 (2005)**

Heft 24: **Gastonomie moléculaire**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lacunes de coordination

La coordination revêt une importance primordiale pour la saisie, le traitement et le stockage des données. La **sia** demande que la loi intègre des prescriptions sur les tâches, les droits, les devoirs et le financement d'un office de coordination. Le modèle existe sous la forme du programme *e-geo.ch*, déjà mis en place dans le cadre de l'infrastructure nationale pour les géodonnées. Dans ce contexte, il va de soi que la protection des données relevant de la sphère privée doit demeurer garantie. La **sia** soutient aussi les efforts de normalisation consentis; des données de base ordonnées et fiables constituent le socle essentiel d'une future infrastructure nationale pour les géodonnées.

Large mise à disposition

Actuellement, les offices cantonaux ne mettent leurs géodonnées à disposition que pour des projets spécifiques, les assortissant de délais d'utilisation limités. Cette restriction contredit l'obligation faite aux concepteurs d'archiver leurs plans durant au moins dix ans. Selon la **sia**, les conditions de mise à disposition des géodonnées électroniques devraient se calquer sur celles

des versions imprimées. Une fois achetée, un plan de protection des eaux est par exemple utilisable à bien plaisir.

La **sia** revendique le libre accès aux géodonnées: tout jeu d'intérêt national doit être librement disponible sans restrictions. Elle s'oppose à l'introduction d'un cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière tel que prévu à l'article 15 du projet de loi. La **sia** souhaite que le cadastre soit tenu par les offices cantonaux et non par des entreprises privées, et qu'il puisse être consulté par le biais d'un canal unique. Le marché de l'acquisition, de l'exploitation ou de la mise à disposition de géodonnées doit être ouvert à tous. Les possibilités d'en limiter l'accès sont donc à proscrire autant que possible.

Dans sa réponse au Conseil fédéral à l'issue de la procédure de consultation loi sur la géoinformation (Lgéo), la **sia** souligne que le nouveau projet constitue une amélioration de la version de mai 2004 et qu'il a été adapté aux besoins des professionnels de la planification et des études dans la construction. La **sia** se réjouit aussi des efforts consentis en matière de formation.

Charles von Büren,
communication et éditions SIA

CHANGEMENT AU REG

Le 7 novembre dernier, le comité directeur de la Fondation des Registres suisses des Ingénieurs, Architectes et Techniciens (REG) a nommé Pierre Henri Schmutz comme nouveau directeur. Dès le 1^{er} décembre prochain, il sera chargé de mener à bien la réorientation du REG, selon la décision du Conseil de fondation de l'AG 2004. Le comité directeur a aussi remercié Mme Ruth Stöckli pour sa fidélité et son engagement: pendant près de quarante ans, elle a mené avec compétence la marche des affaires du REG.

Architecte SIA/FSAI de l'EPFZ, Pierre-Henri Schmutz est indépendant à Neuchâtel. Vice-Président de la **sia**, il est chef de la délégation suisse de la Conférence Suisse des Architectes (CSA) au Conseil des Architectes d'Europe (CAE/ACE) et a eu la charge du bureau *sia inter.national* à Berne. Il s'est notamment engagé pour la reconnaissance nationale et internationale des professions d'architectes et d'ingénieurs. Il dispose ainsi des compétences pour faire du REG l'organe de référence et de certification des professionnels de l'environnement bâti.

REG

REGISTER
BEFORE
10 FEB
2006

WWW.VELUX.COM/A

INTERNATIONAL
VELUX AWARD 2006
FOR STUDENTS OF ARCHITECTURE

WWW.VELUX.COM/A



LIGHT OF TOMORROW

VELUX®



PLEA 2006

25th INTERNATIONAL CONFERENCE ON
PASSIVE AND LOW ENERGY ARCHITECTURE
GENEVA SWITZERLAND 6-8 SEPTEMBER 2006

Today's concern is to bring into use research and pilot experiments in the field of sustainable built environment, through a multidisciplinary approach which integrates technical and architectural aspects, as well as social preoccupations and economic data.

MAIN TOPICS

- Architectural education for sustainable design
- Comfort and well-being in indoor and outdoor spaces
- Design strategies and tools
- Research and technology transfer
- Examples of low energy design at the urban scale

INFORMATION

PLEA 2006

Université de Genève, Formation continue

F +41 22 379 78 30

contact@plea2006.org

www.plea2006.org



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Hes-so

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

www.plea2006.org